

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX-EST



VILLE DE CLERMONT

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE, EN CONFORMITÉ AVEC L'ARTICLE 474.2 DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES DU QUÉBEC.

QU'une assemblée spéciale du conseil municipal de la Ville de Clermont aura lieu le lundi 17 décembre 2018 à 19 h, en vue de la présentation et de l'adoption des prévisions budgétaires 2019, du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2019-2020-2021 ainsi que de l'adoption du règlement de taxation pour l'imposition 2019.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à y assister.

DONNÉ À CLERMONT, CE 5^e jour du mois de décembre 2018.


Brigitte Harvey
Directrice générale
